

02

Désinstitutionnalisation : nouveaux repères avec de bonnes pratiques* action inter et intra

Fiche technique

Secteurs

Social et Médico-social

Public

Salariés de la Branche

Durée

4 jours

Organisme de formation

☞ IRTS

Coût

3780€ / GROUPE
702€/stagiaire

Lieux & dates

☞ Groupe 1

LOOS

Le 5 octobre 2021

+ Les 12 & 13 oct. 2021

+ Le 9 novembre 2021

Interlocuteur Opcos Santé

Chloe DEMEYERE

chloe.demeyere@opco-sante.fr

Contexte

☐ **Remarque : Action également disponible en intra.**

contact : chloe.demeyere@opco-sante.fr

La désinstitutionnalisation se traduit par une évolution positive de la société. Elle répond au sens donné à la notion de parcours, elle tient compte et s'adapte à l'émergence de nouveaux besoins. Elle permet de vivre mieux en société et reprend les concepts d'autonomie, participation et citoyenneté. Elle nous permet à tous d'innover.

Objectifs

- ☞ Connaître et comprendre le contexte de la désinstitutionnalisation et de l'inclusion
- ☞ Se réapproprier les concepts d'autonomie, d'empowerment
- ☞ Repenser et innover l'accompagnement et l'intervention éducative
- ☞ Déconstruire pour reconstruire les pratiques en fonction du cadre légal

Prérequis

Professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire devant repenser leur pratique dans le cadre de la désinstitutionnalisation.

Contenu

Une formation qui se décline en 3 temps

1 jour sur l'évolution du concept et changement de regard :

- ☞ Evolution du cadre légal et nouvelles formes de travail
- ☞ Jeux et enjeux actuels
- ☞ Reconfiguration de l'intervention éducative : accompagnement centré sur la personne
- ☞ Reconfiguration du travail d'équipe
- ☞ La logique d'inclusion

3 jours (2 + 1 jours avec intersession pour un retour sur les pratiques) sur un travail de réflexion au regard des évolutions et enjeux :

- ☞ Gestion de projet
- ☞ Projet personnalisé
- ☞ Accompagnement
- ☞ DSL, réseau et partenariat
- ☞ Organisation de nouveaux services facilitant les allers-retours entre le domicile et l'institution selon les spécificités des publics accueillis